## RÉPUBLIQUE FRANCAISE



Direction des services techniques et de l'aménagement

Tél. 03 20 66 58 27

STA/LP/SF/GM/SL-230117-0068

## ARRETE N° ARR/2023/ST/033

Nous, Maire de la Ville de HEM,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu l'arrêté ministériel du 24 novembre 1967 sur la signalisation routière modifié par des arrêtés subséquents,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 – huitième partie – signalisation temporaire),

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du public,

Considérant que pour permettre l'installation d'une base vie de chantier sur l'accotement opposé au 192 rue de Sailly à Hem par la société ACTIF RESEAUX et ce, dans le cadre des travaux de déploiement de la fibre, il y a lieu de prendre toutes les mesures utiles pour réglementer ce secteur.

## ARRETONS

ARTICLE 1: À partir du 30 janvier 2023 et ce, jusqu'au 3 mars 2023, une base de vie de chantier sera installée sur l'accotement opposé au 192 rue de Sailly à Hem et ce, sur une longueur de 50m.

**ARTICLE 2**: À partir du 30 janvier 2023 et ce, jusqu'au 3 mars 2023, la circulation des piétons sera interdite au droit des travaux et fera l'objet d'une déviation sur le trottoir opposé.

<u>ARTICLE 3</u>: Les barrières type Heras délimitant les parties de la base vie, les panneaux réglementaires ainsi que la signalisation diurne et nocturne seront mis en place par l'entreprise ACTIF RESEAUX qui assurera la propreté des abords et la sécurité du chantier conformément à la réglementation en vigueur.

**ARTICLE 4**: Madame la Directrice Générale des Services et la Police Municipale de la Commune de Hem, Monsieur le Commissaire de Police de Roubaix, Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Lille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

<u>ARTICLE 5</u>: Une ampliation du présent arrêté sera envoyée au Commissariat Central de Roubaix, au Commissariat de Police de Hem, à la Gendarmerie de Lille, au Centre de Secours de Roubaix, à ILEO, à la Métropole Européenne de Lille, à la Sté ILEVIA, à la Sté Esterra et à l'entreprise ACTIF RESEAUX – chez Sogelink – TSA 70011 – 69134 DARDILLY Cedex.

Fait à HEM, le 19 JAN 2023

Pour Le Maire de Hem et par délégation, l'Adjoint à l'Aménagement, aux Travaux, à la Voirie et au Numérique.

Laurent PASTOUR

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire, Hôtel de ville - BP. 30 001 - 59510 HEM

Standard mairie: 03 20 66 58 00 - www.ville-hem.fr - contact@ville-hem.fr